



Ballan-Miré, le 21 juin 2024

ORDRE DU JOUR

N/Réf. : JO/IG-1318/06-2024
Objet : Conseil Municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu, à l'Hôtel de Ville, le :

Jeudi 27 juin 2024

à 19 heures

Comme pour les séances précédentes, afin de permettre la publicité des délibérations, les débats feront l'objet d'une retransmission en direct sur la chaîne Youtube officielle de la Ville de BALLAN-MIRE, accessible via un lien qui sera mis sur les sites Internet et Facebook de la Ville

L'ordre du jour sera le suivant :

01- Convention de soutien « Communes et groupements communaux » pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus

Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Thierry CHAILLOUX